

Les 12 axes thématiques du Forum social 2011

jeudi 25 novembre 2010

Sur la base de différentes contributions, les 11 axes thématiques proposés en juillet, qui détermineront la structure du prochain Forum Social Mondial qui se tiendra à Dakar du 6 au 11 février 2011 ont été modifiés, et un douzième axe a été ajouté : " Pour l'apprentissage réciproque de paradigmes alternatifs à la crise de la civilisation hégémonique de la modernité / de la colonialité eurocentrée, à travers la décolonialité et la socialisation du pouvoir, en particulier dans les relations entre État-Marché-Société ; les droits collectifs des peuples ; la démarchandisation de la vie et du « développement » ; l'émergence de subjectivités et d'épistémologies alternatives au racisme, à l'eurocentrisme, au patriarcat et à l'anthropocentrisme".

Au 25.10.2010

Les organisations peuvent jusqu'au 15 décembre proposer leurs activités s'insérant dans l'un de ces axes. Les axes thématiques se structurent autour de trois axes stratégiques : 1) renforcer les capacités offensives contre le capitalisme néolibéral et ses instruments ; 2) approfondir les luttes et les résistances contre le capitalisme, l'impérialisme et l'oppression ; et 3) proposer des alternatives démocratiques et populaires.

Axe 1 : Pour une société humaine fondée sur des principes et des valeurs communs de dignité, de diversité, de justice, d'égalité entre tous les êtres humains, indépendamment des genres, des cultures, de l'âge, du handicap, des croyances religieuses, et pour l'élimination de toutes les formes d'oppression et de discrimination basées sur le racisme, la xénophobie, les systèmes de castes, l'orientation sexuelle et autres.

Axe 2 : Pour une justice environnementale et pour un accès universel et durable de l'humanité aux biens communs, pour la préservation de la planète comme source de vie, en particulier de la terre, de l'eau, des semences, des forêts, des sources d'énergie renouvelable et de la biodiversité, garantissant les droits des Peuples Indigènes, originaires, traditionnels, autochtones, natifs, sans Etat, "quilombolas" et riverains, sur leurs territoires, les ressources, les langues, les cultures, les identités et les savoirs.

Axe 3 : Pour l'applicabilité et l'effectivité des droits humains - économiques, sociaux, culturels, environnementaux, droits civils et politiques, y compris les droits des enfants - , en particulier le droit à la terre, à la souveraineté alimentaire, à l'alimentation, à la protection sociale, à la santé, à l'éducation, au logement, à l'emploi, au travail décent, à la communication, à l'expression culturelle et politique.

Axe 4 : Pour la liberté de circulation et d'établissement de toutes et de tous, plus particulièrement des migrants et des demandeurs d'asile, des personnes victimes du trafic humain, des réfugiés, des Peuples Indigènes, originaires, autochtones, traditionnels et natifs, des minorités, pour le respect de leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Axe 5 : Pour le droit inaliénable des peuples au patrimoine culturel de l'humanité, pour la démocratisation des savoirs, des cultures, de la communication et des technologies, valorisant les biens communs afin de visibiliser les savoirs subjugués, pour la fin des savoirs privés et hégémoniques, changeant fondamentalement le système des droits de la propriété intellectuelle.

Axe 6 : Pour un monde débarrassé des principes et des structures du capitalisme, de l'oppression patriarcale, de toute forme de domination des puissances financières, des transnationales et des systèmes inégaux de commerce, de la domination néocoloniale et de la domination par la dette.

Axe 7 : Pour la construction d'une économie sociale, solidaire, émancipatrice, avec des modèles soutenables de production et de consommation et un système de commerce équitable qui mette fin au productivisme, et qui mette au cœur de ses priorités l'équilibre de toutes les formes de Vie, les besoins fondamentaux des peuples et le respect de la nature, garantissant une redistribution globale avec une fiscalité internationale et sans paradis fiscaux, et pour un modèle de production et de consommation alimentaire basés sur la souveraineté alimentaire qui résiste au modèle industriel, à l'accaparement des terres, à la destruction des semences paysannes et des marchés locaux alimentaires.

Axe 8 : Pour la construction et l'expansion de structures et d'institutions démocratiques politiques et économiques locales, nationales et internationales, avec la participation des peuples aux prises de décision et au contrôle des affaires publiques et des ressources, respectant la diversité et la dignité des peuples.

Axe 9 : Pour la construction d'un ordre mondial basé sur la paix, la justice et la sécurité humaine, le droit, l'éthique et la souveraineté, condamnant les sanctions économiques, et pour l'auto-détermination des peuples, particulièrement les peuples sous occupation et ceux en situation de guerre et conflits.

Axe 10 : Pour la valorisation des savoir-faire des histoires et des luttes de l'Afrique et de la diaspora et de leur contribution à l'humanité, et pour la reconnaissance de la violence du colonialisme et du néocolonialisme.

Axe 11 : Pour une réflexion collective sur les mouvements sociaux, le processus du Forum Social Mondial et les perspectives et stratégies pour l'avenir, afin de garantir leur contribution à la réalisation effective d'un autre monde possible et urgent pour tous et toutes.

Axe 12 : Pour un inter-apprentissage des paradigmes alternatifs à la crise de civilisation hégémonique de la modernité/colonialité eurocentrique, à travers la "dé-colonialité" et la socialisation du pouvoir, en particulier dans les relations Etat / Marché / Société ; les droits collectifs des peuples ; le refus de la marchandisation de la vie et du "développement" ; et l'apparition de subjectivités et d'épistémologies opposées au racisme, l'eurocentrisme, le patriarcat et l'anthropocentrisme.